Assistance funéraire pour le coronavirus (COVID-19)

La pandémie de la COVID-19 a causé un chagrin écrasant à de nombreuses familles. Chez FEMA, notre mission est d'aider les gens avant, pendant et après les catastrophes. Nous nous engageons à aider à soulager une partie du stress financier et du fardeau causés par le virus.

FEMA fournit une aide financière pour les frais funéraires liés à la COVID-19 engagés après le 20 janvier 2020.



Pour être admissible à l'assistance funéraire, vous devez remplir ces conditions:

- Le décès doit être survenu aux États-Unis.
- Le demandeur doit être un citoyen américain, un ressortissant non-citoyen ou un étranger qualifié qui a engagé des frais funéraires après le 20 janvier 2020.
- Il n'est pas nécessaire que la personne décédée soit un citoyen américain, un ressortissant non-citoyen ou un étranger qualifié.
- Le certificat de décès de la personne décédée doit indiquer que le décès a été attribué à ou causé par la COVID-19. Si un décès est survenu entre le 20 janvier et le 16 mai 2020 et que le certificat de décès n'attribue pas le décès à la COVID-19, incluez une déclaration signée du responsable de la certification du certificat de décès, du coroner local ou du médecin légiste qui lie la cause de mort à la COVID-19.

Quelles dépenses seront admissibles au remboursement?

Des exemples de dépenses admissibles peuvent inclure, mais sans s'y limiter:

- Un lieu de sépulture ou une niche de crémation Le transport pour identifier la personne décédée
- Un marqueur ou une pierre tombale
- Les services du clergé ou des officiants
- Le transfert des restes

- L'utilisation de l'équipement ou du personnel des pompes funèbres
- Les frais de crémation ou d'inhumation

Quelles informations dois-je fournir à FEMA?

Veuillez avoir les informations suivantes avant de contacter FEMA pour déposer une demande:

- Votre nom, numéro de sécurité sociale, date de naissance, adresse postale et numéros de téléphone de contact.
- Le nom, le numéro de sécurité sociale et la date de naissance de chaque personne décédée.
- Le lieu ou l'adresse où la personne décédée est morte.
- Documentation et reçus pour l'aide déjà reçue d'autres sources, y compris l'assurance funéraire ou enterrement, les dons, les organismes bénévoles, d'autres programmes ou organisations gouvernementaux.
- Le nom et les informations de tout codemandeur si quelqu'un d'autre que vous a engagé des frais funéraires pour la ou les personnes décédées.

COMMENT DEMANDER CETTE ASSISTANCE?

Appelez le service d'assistance funéraire COVID-19 de FEMA au

1-844-684-6333 (ATS: 800-462-7585) de 9 h à 21 h. heure de l'est, du lundi au vendredi et commencez le processus de demande.

Après votre demande, vous pouvez commencer à soumettre la documentation en ligne via

Disasterassistance.gov.

par fax au 855-261-3452.

Les documents peuvent également être envoyés par la poste à: COVID-19 Funeral Assistance P.O. Box 10001 Hyattsville, MD 20782

Vous pouvez également nous rendre visite en ligne à

FEMA.gov/disasters/coronavirus/ economic/funeral-assistance. Les informations sont fournies en plusieurs langues à la fois par téléphone et sur le site Internet.

